Conseil d'école n°2 - Procès-verbal

Date: mardi 29 mars 2022 à 18h

<u>Présents</u>: Mme DELPECH (conseillère municipale-1ère adjointe représentant le maire de St Rémy);

Mme HERMET et M. VERNHES (représentants des parents d'élèves);

Mme KELSCH-GEKIERE (enseignante), M.MAZIERES (enseignant et directeur de l'école)

<u>Excusées</u>: Mme MOYA (maire de St Rémy), Mmes BELAIDI et BERALS (représentantes des parents d'élèves), Mme FAURE (présidente APE)

1. Restauration scolaire des élèves

Comme prévu lors du premier conseil d'école, un point est fait sur la restauration scolaire. Mme GARCIA explique le fonctionnement de la cantine. Les menus sont élaborés par l'EHPAD de Villeneuve qui fournit 6 écoles dont celle de St Rémy.

Il y a une diététicienne qui participe à l'élaboration des menus. Un menu par semaine est végétarien conformément à la loi et sont utilisés régulièrement des légumes et fruits de saison, des produits en circuit court et des produits bio. Le prix de revient du repas facturé est de 4,25 euros. Une partie est prise en charge par la mairie (51cts par repas soit 12 % du prix pour toutes les familles domiciliées ou non à St Rémy) ce qui donne un prix pour les familles de 3,74 euros par repas.

Le calendrier d'inscription est donné sur deux mois avec chaque matin à 9 heures un appel téléphonique pour ajuster le nombre de repas selon les absences. Cela permet d'éviter des facturation de repas non pris et permet une vrai flexibilité appréciable. Les repas sont livrés chaque jour vers 11h45. Chaque vendredi un tableau de suggestions est donné par Mme GARCIA en retour à l'EHPAD avec un point sur les quantités et les menus appréciés ou non par les enfants. Deux réunions annuelles permettent aussi de faire le point avec le prestataire. Les élèves mangent en deux services avec les « grands » en premier pour des raisons d'organisation. Il faut laisser suffisamment pour le second service mais la quantité proposée sur les deux services aux enfants semble convenir. Les délégués de parents d'élèves font aussi part de remarques concernant le fait que les menus sont certes variés et permettent de découvir des saveurs mais qu'ils correspondent plus à des goûts d'adultes qu'à ceux d'enfants qui du coup pour certains laissent des plats de côté. Ils pensent qu'il faudrait plus régulièrement proposer des plats « basiques » pour être sûrs que tous les enfants apprécient et mangent suffisamment. Mme GARCIA propose aux délégués de parents d'élèves de lui faire part des idées d'amélioration concernant certains menus et elle les transmettra au prestataire de la restauration.

2. Effectifs

L'école a enregistré deux nouvelles arrivées en janvier (Leila et Kyara en TPS) et une arrivée en mars (Jannaëlle en MS). L'effectif est donc maintenant de 42 élèves (23 en maternelle-CP et 19 en CE-CM). Cela représente une évolution de +7 élèves par rapport au même moment l'année dernière. L'école n'est pas concernée par les mesures de carte scolaire de la prochaine rentrée scolaire. Nous rappelons que l'équipe enseignante est disponible pour rencontrer d'éventuels nouveaux parents et faire découvrir notre école.

3. Protocole sanitaire

Depuis la rentrée des vacances de février les écoles sont passées en niveau 1 du protocole. Une information a été faite aux familles.

4. Organisation du temps scolaire

L'organisation du temps scolaire en cours est reconduite pour l'année scolaire 2022-2023.

5. Projets pédagogiques

La classe de maternelle-CP s'est inscrite au dispositif « Maternelle et cinéma ». Les élèves vont travailler sur deux films notamment à partir d'albums de jeunesse avant d'aller les visionner au cinéma de Villefranche (transports pris en charge par la mairie et entrées par la coopérative scolaire). Il y aura ensuite d'ici la fin d'année un projet jardin et un travail en lecture sur le kamishibai (lecture théâtralisée d'origine japonaise) en partenariat avec la bibliothèque départementale par l'intermédiaire du point livres de St Rémy. La classe de CE-CM participe au projet Foot à l'école en partenariat avec la FFF. Des éducateurs sportifs interviennent à l'école, tous les vendredis du 11 Mars au 22 Avril. Nous avons commencé les plantations dans le jardin près de l'école. Nous remercions la mairie de mettre à disposition cet endroit et de l'avoir retourné pour faciliter notre projet, ainsi que les parents d'élèves qui nous ont donné des plants et des planches pour faire nos carrés. Enfin, une sortie USEP, handisport, jeux « coopétitifs » aura lieu le jeudi 7 Avril à Villeneuve en matinée. Les enseignants remercient tous les partenaires qui permettent la réalisation de ces projets notamment la municipalité et les familles par leur participation aux différentes ventes proposées (mugs et plantes – un bilan financier de la coopérative sera fait au troisième conseil d'école). Une sortie de fin d'année à la journée est envisagée par les enseignants, les détail restent à préciser. Un spectacle de fin d'année sera également proposé avec la possibilité de faire une animation avec l'APE (repas, buvette...).

6. Evaluations nationales CP

Le point étape des évaluations CP est maintenant terminé et des rendez-vous seront proposés aux familles concernées pour faire le point sur les résultats des élèves et envisager éventuellement les aides à mettre en place.

7. Travaux et investissements

Dernièrement les portes du local à vélos et des toilettes extérieures ont été repeintes et des ampoules en hauteur du hall d'entré remplacées. L'étude pour l'installation d'un point d'eau dans la classe de CE-CM est en cours avec deux devis qui ont été demandés. Les travaux a réaliser s'avérant plus importants et coûteux que prévus, il est convenu avec la municipalité de les prévoir sur un prochain budget.

8. A.P.E.

Mme FAURE, présidente de l'association a transmis au directeur un point sur l'APE. Suite à des problèmes administratifs au niveau de la préfecture pour le dernier changement de bureau, l'APE n'a pas pu fonctionner correctement. Trois factures sont en attente de paiement mais la validation de la préfecture est nécessaire pour pouvoir accéder au compte bancaire. Mme FAURE a contacté les services par téléphone et envoyé à nouveau les documents demandés. Les choses devraient donc se débloquer rapidement maintenant. Les enseignants remercient les personnes qui se sont engagées au bureau de l'association qui était en complet sommeil il y a 3 ans et ils seront disponibles pour participer quand l'équipe de l'APE pourra proposer une réunion aux familles pour envisager les actions à réaliser pour cette fin d'année et l'année prochaine.

Fin de séance à 19h10.

Le directeur MAZIERES Cédric